

SYNTHÈSE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUILLET 2008

Etaient présents :

Mme HAIMONET, Maire, Mme DIEUTRE, Adjointe, MM CARRETIER, VAN DER BRUGGEN, adjoints,
Mmes AUVRAY, CORREIA, DELESTRE, HINFRAY, conseillères municipales
MM BRETON, DIEUTRE, DUPONT, DUSSAUX, GENTY, HAUTEFEUILLE, LASNE, conseillers municipaux.

Assistaient également : Melle BRIQUET et M.BRIQUET, E3 Energies renouvelables.

PRESENTATION D'UN PROJET EOLIEN :

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a rencontré le 8 avril 2008 à la mairie Mademoiselle Coraline BRIQUET et Monsieur Pierre-Yves DODELIN de la société E3 Energies renouvelables basée à Rouen qui ont développé leur intérêt pour la commune de Saint Martin Osmonville pour l'étude de faisabilité pour un projet éolien et invitent les conseillers à la présentation de leur projet.

La présentation du projet par Melle BRIQUET et M.DODELIN peut donc se résumer ainsi :

- site sur 2 communes : Montérolier et Saint Martin Osmonville pour 4 à 6 éoliennes d'une puissance de 1.3 à 2.3 MW.
- zone de développement de l'éolien nécessaire. Echelle privilégiée : communauté de communes.
- contrats avec les propriétaires/exploitants et accord de la collectivité indispensables.
- réalisation d'une étude d'impact : environnement, paysage, acoustique...
- enquête publique
- permis de construire
- retombées d'un parc éolien : Production d'électricité renouvelable et taxe professionnelle pour les communes et obtention d'un loyer/indemnité pour les propriétaires/exploitants des parcelles.

Une discussion s'est engagée sur ce projet.

INDEMNITÉ DE CONSEIL À M. LE TRÉSORIER.

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une indemnité à M. le Trésorier de Bellencombre pour la durée de ce mandat pour les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire pour le budget de la commune et celui de la régie de transports.

Monsieur SIMON, Trésorier, percevra pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008 la somme de 288.97€ la commune et 75.48€ pour la régie de transports. Monsieur SIMON faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 30/9/2008.

SIERG DE BUCHY :

Travaux 7ème tranche effacement 2008 :

Madame le Maire donne lecture du courrier du Syndicat départemental d'énergie informant la commune des montants à prendre en charge dans le cadre des travaux de mise en souterrain des réseaux du chemin vert.

La participation demandée s'élève à 29 773.60€ pour la commune, hors dépenses des mâts comprenant les réseaux électriques, les câbles d'éclairage public, le préfinancement de TVA et le génie civil du réseau téléphonique.

Madame le Maire fait part aux conseillers que la commune a délibéré en 2005 pour la participation voirie et réseaux, ce coût aurait pu être financé différemment. Néanmoins, cette décision ne figure pas dans les certificats d'urbanisme délivrés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- prend acte de l'estimation des dépenses pour un total de 56 690.40€ réparties entre le syndicat départemental d'énergie, le SIER et la commune,
- décide de réaliser les travaux de mise en souterrain des réseaux pour le chemin vert
- donne son accord pour une participation de la commune de 29773.60€
- autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Une décision modificative du budget sera effectuée ultérieurement afin de financer ces travaux.

Proposition de travaux 2009 :

Madame le Maire informe le conseil municipal que le syndicat départemental d'énergie propose aux communes d'effectuer avant le 15 septembre 2008 leurs propositions de travaux à réaliser en 2009 dans le but de programmer les travaux d'éclairage public, d'extension et d'effacement de réseaux du syndicat électrique de la région de Buchy.

Le conseil municipal, après délibération, propose à l'unanimité :

- 5 prises pour décors de Noël
- Eclairage des arrêts de bus scolaires (à contrôler)

ACQUISITION DE MOBILIER SCOLAIRE

Madame le Maire informe l'assemblée de la demande de l'école primaire pour l'acquisition de mobilier scolaire notamment de bureaux et chaises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition de mobilier scolaire pour un montant maximum de 2000€
- Autorise Madame le Maire à signer les devis

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Madame le Maire cède la parole à Monsieur Gaëtan DUSSAUX, Vice-Président de la commission communication et à Madame DIEUTRE, Vice Présidente de la commission scolaire.

Monsieur Gaëtan DUSSAUX donne le compte-rendu de la commission communication qui s'est tenue le 17 juin 2008. Les membres de la commission ont opté pour le journal communal dans un premier temps (le site internet ultérieurement) avec 2 parutions par an (janvier et juin). Les rubriques proposées sont délibérations et travaux communaux, tarifs, programme des associations, activités de l'école, informations pratiques...

Madame Georgina DIEUTRE informe que la commission scolaire s'est réunie le 27 juin 2008 afin d'étudier les changements d'horaires en raison de la suppression des cours le samedi matin et de l'aide personnalisée obligatoire. Les horaires ont donc été décidés d'un commun accord entre la mairie, les parents d'élèves et les enseignants et sont les suivants :

ECOLE MATERNELLE :

8 H 50 – 11 H 50 COURS
11 H 50 – 12 H 45 REPAS
12 H 45 – 13 H 15 AIDE OU ACTIVITE
13 h 25 – 16 h 25 COURS

ECOLE PRIMAIRE :

8 H 45 – 11 H 45 COURS
11 H 45 – 12 H 45 REPAS
12 H 45 – 13 H 15 AIDE OU ACTIVITE
13 h 30 – 16 h 30 COURS

Madame Georgina DIEUTRE propose de réfléchir sur l'accès handicapé pour la rentrée pour la classe de CE2-CM1 et informe l'absence de Madame COURBE, à compter du 10/09/08, pour raisons de santé.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire fait part qu'un courrier sera transmis au Conseil Général, direction des transports, afin de demander un marquage au sol des arrêts scolaires afin que les familles nouvelles sachent où se situe l'arrêt de car pour leur enfant.

Monsieur Gaëtan DUSSAUX donne le rapport de la réunion du SIAEPA :

1/actualisation des tarifs

Les habitants de bréquigny recevront leur facture d'eau le 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} juillet donc 9 mois d'abonnement au lieu de 6 mois.

2/rattrapage des tarifs 2006

Véolia n'a pas appliqué l'augmentation des tarifs 2006 votée par le syndicat, ce qui représente une perte de 16 000€ pour le syndicat. Un rappel de 4€ par abonné sera donc effectué sur les factures.

3/installation d'un second compteur (à leur charge) pour les agriculteurs afin de ne pas payer la taxe pollution sur le m3 utilisés pour l'exploitation

4/projet de bureau et garage à la Boissière

appels d'offres lancés > 39 retours

5/assainissement non collectif

Achat d'un camion cureur subventionné par le conseil général si convention avec « cœur de bray ».

Madame Georgina DIEUTRE fait part de sa demande d'élagage -rue du val mesnier- au propriétaire du champ dont les arbres obstruaient l'éclairage public.

Madame le Maire informe des remerciements des habitants du Mauray pour le dérasement des voies, suggère le nettoyage du tunnel qui est très sale ainsi que des arrêts de bus pour la rentrée scolaire. Avis unanime favorable.

Par ailleurs, un projet de règlement de location de la salle des fêtes est étudié et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

Le Maire,

Carole HAIMONET